

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 18

présenté par

Mme Menache, Mme Le Pen, M. Guinot, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy,  
Mme Hamelet, M. Jolly, M. Pfeffer et Mme Robert-Dehault

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Supprimer l'alinéa 32.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet alinéa, la remise en cause du principe d'égalité entre les Etats membres de l'UE est simplement abandonné.

L'abandon de la désignation d'un candidat par Etat membre dans les organes si déterminants que la Commission, la Cour des Comptes européenne et la Cour de Justice de l'Union européenne, il est évident que cela ne fera qu'aggraver les tensions existantes quant à sa gouvernance - âprement contesté depuis la gestion de la crise sanitaire) et aggraver l'état d'esprit des opinions publiques et des citoyens de l'Union, déjà massivement défiantes.